



Sensibilisation aux actes terroristes – Fiche de présentation

Arrêté et agrément	N° d'autorisation d'exercice : FOR-049-2025-11-13-20200742483 L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient (article L. 612-14 du Code de la sécurité intérieure)
Lieu	08 Rue du Pavillon, 49070 Beaucouzé Rez-de-Chaussée et accessible aux PSH
Modalité pédagogique	Cours magistral et démonstratif avec pour support Power Point, exercice(s) de mise en application et un dojo pour les exercices pratiques.
Prérequis	Aucun prérequis
Délais d'accès	Notre calendrier : https://www.logiciel-galaxy.fr/catalogue-AJL_Formation.html Si une formation n'apparaît pas sur notre site aux dates que vous souhaitez, n'hésitez pas à nous contacter afin de pouvoir échanger sur la possibilité d'ouvrir une formation en fonction de vos besoins.
Programme et contenu	Durée : La formation se déroule sur une journée pour un volume total de 7h30 heures de cours. Elle est composée de deux grands thèmes : - Partie 1 : Le risque terroriste - Partie 2 : Prévention du risque terroriste - Partie 3 : Réagir face à une attaque - Partie 4 : Comprendre comment faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie ou de la police - Partie 5 : Savoir se mettre à disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes Attention : La formation initiale ne peut pas se faire de manière décomposée, Examen compris.
Modalité d'accès	Nous contacter
Modalité d'examen	Le candidat doit obtenir la note minimum de 5 au QCU de fin de formation Attention : Si le candidat n'a pas été reçu à l'examen, la formation devra être repassé.
Parcours et débouchés	Ainsi, après avoir effectué au sein de notre centre de formation les 7 heures 30 de cours prévues au programme et avoir réussi l'épreuve, cette formation vous permettra d'être titulaire du certificat sauveteur secourisme du travail.
Spécialisation et suite possible	Il est conseillé de renouveler la formation tous les deux ans
Tarif	Nous consulter
Accès PSH	Nous contacter
Contact	aj2lformation.secretariat@gmail.com ou 06-12-69-43-58



Sensibilisation aux actes terroristes

R�glementation	Former ses salari�s au risque d'attentat : que dit le code du travail ? Selon le code du travail, l'employeur a pour obligation d'assurer la s�curit� des salari�s au sein de l'entreprise, quel que soit le danger et de faire �voluer les dispositifs en place pour s'adapter � l'�volution de la situation (Article L4121-1). « L'employeur prend les mesures n�cessaires pour assurer la s�curit� et prot�ger la sant� physique et mentale des travailleurs.
Objectif et public concern�	- Ma�triser les savoirs et les savoir-faire int�gr�s dans le programme de formation « Pr�vention des risques terroristes » afin d'obtenir la comp�tence de « citoyen sensibilis�, citoyen capable de... ». -Permettre de faire �voluer les comportements individuels et collectifs dans le but de d�velopper une culture de la s�curit� et de la pr�vention face aux menaces terroristes. -Chaque citoyen responsable est concern� et particuli�rement la branche professionnelle des m�tiers de la s�curit� priv�e. Dans le cadre professionnel, certains exemples et sc�narios durant la formation seront adapt�s � la branche professionnelle et � la sp�cialit� correspondante afin de sensibiliser d'avantage le public. Ils doivent se sentir concern�s.
Pr�requis	- Savoir lire, �crire, comprendre et parler le fran�ais et savoir compter (test d'aptitude en amont de la formation).
Nombre de participants	De 4 personnes minimum � 10 maximum.
Dur�e	04H00 � 14H00 suivant cursus
Programme de la formation	Le risque terroriste • Les risques terroristes et les diff�rentes menaces terroristes � D�finition du terrorisme (les atteintes aux int�r�ts fondamentaux de la nation et � l'autorit� de l'�tat), � Historique du terrorisme moderne (liste des pr�c�dentes attaques), � M�thodologie du terrorisme, � Motivation du terrorisme. • Les diff�rents modes op�ratoires traditionnels : � Attentats suicides, � Prise d'otages et ex�cution, � Attaques avec armes de guerre. • Les diff�rents mat�riels des terroristes � Les diff�rents mat�riels utilis�s par les terroristes, � S�curiser les lieux en cas de d�couverte de mat�riel.



- Les niveaux de risque associés au terrorisme
 - Comprendre le niveau de risque en France,
 - Rappel : Vigipirate / l'état d'urgence / l'état de guerre,
 - Savoir ce qu'est une cible potentielle et comprendre pourquoi
 - Processus de raisonnement,
 - Sites sensibles, population ciblée.

Prévention du risque terroriste

- Les réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
 - Savoir cultiver son comportement,
 - Savoir combattre les habitudes et les routines,
 - Etre attentif, vigilant,
 - Respecter les procédures,
 - Capacité de restituer à sa hiérarchie le fruit de ses observations.
- La culture de la sécurité
 - Utiliser le retour d'expérience,
 - Participer à l'évolution des procédures de sécurité,
 - S'informer.

Réagir face à une attaque

- L'alerte aux forces de l'ordre
 - Témoin direct, présent lors de l'attaque (ou caché à proximité immédiate des terroristes),
 - Témoin indirect, spectateur de l'attaque (en sécurité, à distance),
 - Capacité à établir un compte-rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace.
- L'intervention des forces de l'ordre :

Comprendre comment faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie ou de la police

- Attitudes et comportements,
- A l'intérieur de la zone d'attaque ou à l'extérieur,

Savoir se mettre à disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes

- Etre un citoyen sensibilisé.
- La sécurisation d'une zone, savoir établir un périmètre de sécurité et assurer son efficacité :
 - Dans l'urgence et post-attentat,
 - Attitudes et comportements en rapport avec le danger élevé,
 - Prendre en considération le risque de sur attentat.

-



	• Le secours ○ Dégagement d'urgence d'une personne blessée ○ Réaliser à l'abri les gestes d'urgence sur une personne blessée. ○ Alerter les secours
Moyens pédagogique	Salle, tableau, diaporama, ordinateur portable, vidéo projecteur, plan d'intervention, AK47 factice, maquette et échantillon d'explosif INERTE, matériel de premier secours tactique, divers moyens pour les mises en situation.
Modalités d'évaluation	Evaluation continue : le stagiaire sera évalué de façon continue et régulière sur son comportement, ses attitudes et sa motivation à suivre la formation. Epreuve théorique : QCU sur 15 questions Durée : 20 minutes Le candidat doit avoir suivi l'intégralité de la formation pour pouvoir se présenter à l'évaluation. Les candidats validés feront l'objet d'une attestation de fin de formation (conforme à l'article L6353-1 du code du travail) comportant un avis après formation stipulant les savoirs et savoir-faire acquis du candidat dans le domaine. (Dojo AJ2L-Formation) « Prévention des risques terroristes ». Cette attestation est valable 5 ans, de date à date.
Documents remis en fin de formation	- Attestation de fin de formation (article L 6353-1 du code du travail)
Coût de la formation	Nous consulter
Lieu	Centre de formation ou sur votre lieux de travail (si la formation se déroule dans vos locaux prévoir une salle d'une superficie de 25 m2 au minimum
Dates	Voir planning
Recyclage	Tous les 5 ans, de date à date, une remise à niveau des compétences du stagiaire est nécessaire. Ce recyclage est organisé sur une durée de 14 heures, où les compétences du stagiaire sont de nouveau évaluées. Il permet d'actualiser et de maintenir ses connaissances et ses compétences en matière « Prévention des risques terroristes », pour une nouvelle durée de 5 ans.